

DE : C.C.E. BRUXELLE - SEG12 - S.G.
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 18:37 28-01-83 000055797 - 000057884

TLX N 17430-56 B 11/50

to
all

28x

432

TELEX HEBDOMADAIRE NR 112 DU 28.01.83 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

LA COMMISSION A PRIS ACTE DU PROGRAMME-CADRE 1983 ET A HABILITE LE PRESIDENT A L'ARRETER APRES MISE AU POINT DEFINITIVE PAR LES CHEFS DE CABINET. IL SERA ANNEXE AU DISCOURS-PROGRAMME QUE LE PRESIDENT THORN DOIT PRONONCER DEVANT LE PARLEMENT LORS DE SA PROCHAINE SESSION.

2. AFFAIRES INTERIEURE

2.1 CONSEIL 'PECHE' (25.1)

APRES SEPT ANNEES DE NEGOCIATIONS, LE CONSEIL A ADOPTE L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS QUI PERMETTENT LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHE DONT LES ELEMENTS ESSENTIELS SONT :

A) UN REGIME COMMUNAUTAIRE DE CONSERVATION ET DE GESTION DES RESOURCES. TENANT NOTAMMENT COMPTE DE L'INSTAURATION DE ZONES DE PECHE A 200 MILES, LE CONSEIL EST CONVENU DE MAINTENIR JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1992 LE REGIME DEROGATOIRE D'ACCES DEFINI DANS L'ACTE D'ADHESION DE 1972 ET DE GENERALISER A 12 MILES LA LIMITE DE 6 MILES PREVUE PAR CELUI-CI. SI LE CONSEIL NE DECIDE PAS AUTREMENT, CE REGIME CONTINUERA A S'APPLIQUER PENDANT UNE AUTRE PERIODE DE 10 ANS. UN REGIME SPECIAL D'ACCES EST PREVU AUTOUR DES ILES SHETLAND.

B) FIXATION DES TACS ET QUOTAS : LE REGLEMENT FIXE UN TOTAL ADMISSIBLE DES CAPTURES (TACS) PAR ESPECES AINSI QUE LA PART DISPONIBLE POUR LA COMMUNAUTE ET SA REPARTITION ENTRE LES ETATS MEMBRES (QUOTAS), COMPTE TENU DES ENGAGEMENTS CONTRACTES AVEC LES PAYS TIERS. CETTE REPARTITION PREND EN CONSIDERATION LES ACTIVITES DE PECHE TRADITIONNELLES, LES BESOINS SPECIFIQUES DES REGIONS PARTICULIEREMENT TRIBUTAIRES DE LA PECHE ET LA PERTE DE POSSIBILITES DE PECHE DANS LES EAUX DE PAYS TIERS.

C) MESURES TECHNIQUES DE CONSERVATION, NOTAMMENT LE MAILLAGE, LA TAILLE MINIMUM DES POISSONS ET LES ZONES INTERDITES.

D) POLITIQUE STRUCTURELLE : LE CONSEIL A ADOPTE UNE RESOLUTION DEGAGEANT UNE ENVELOPPE DE 250 MIO D'ECUS SUR TROIS ANS POUR LA RESTRUCTURATION DE LA FLOTTE ET L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DANS CE SECTEUR.

D) VOLET EXTERNE : LE CONSEIL A FAIT LE POINT DES DIVERSES NEGOCIATIONS OU CONTACTS EN COURS (ESPAGNE, MAURITANIE ET CARAIBES), MARQUE SON ACCORD DE PRINCIPE SUR UN ACCORD-CADRE AVEC LA FINLANDE ET LA REGLEMENTATION DE LA PECHE DANS LE SKAGERRAK ET LE KATTEGAT POUR PERMETTRE L'ACCES AUX EAUX COMMUNAUTAIRES DES BATEAUX SUEDOIS ET NORVEGIENS.

2.2 1983 SUPPLEMENTARY BUDGET

ON WEDNESDAY THE BUDGET MINISTERS FOUND THEMSELVES IN CONSIDERABLE DIFFICULTY IN GIVING A FIRST READING TO THE COMMISSIONS'S FIRST DRAFT. THEY ACCEPTED A POLITICAL DECLARATION SHARING THE OBJECTIVE OF A COMMUNITY SOLUTION TO BUDGETARY PROBLEMS AND COULD ALSO ACCEPT THE EXPENDITURES OUTLINED IN THE DRAFT 11092 MECUS IN SPECIAL MEASURES FOR THE UNITED KINGDOM INCLUDING 400 MECUS

Western Union International, Inc.

International Telex

on International, Inc.

International Telex

Western Union International, Inc.

FOR ENERGY MEASURES AND 210 MECUS FOR SPECIAL ENERGY MEASURES IN GERMANY PLUS 35 MEC IN ENERGY MEASURES IN LESS PROSPEROUS MEMBER STATES) AS WELL AS OTHER COMMISSION PROPOSALS DESIGNED TO MEET THE PARLIAMENTS DEMANDS.

HOWEVER AND DESPITE A CONCILIATION MEETING WITH A PARLIAMENTARY DELEGATION, THE MINISTERS COULD NOT UNITE ON THE PROBLEM OF CLASSIFYING THE ENERGY EXPENDITURE AS NON-OBLIGATORY AS THE COMMISSION PROPOSES. THE COUNCIL PRESIDENT HAD ANOTHER DISCUSSION ON THURSDAY WITH THE PARLIAMENTARY BUDGET COMMISSION TO SEE WHETHER THE PARLIAMENT MIGHT BE PERSUADED NOT TO MISUSE THE ADDED POWER OVER THE GENERAL BUDGET IN THE FUTURE. THIS EXERCISE SEEMED TO GO OFF WELL ENOUGH. THE COUNCIL PRESIDENT PROMISED HE WOULD DO HIS BEST TO GET A DEFINITIVE DECISION ON THE BUDGET BEGINNING ON NEXT WEEK IN ORDER TO GIVE PARLIAMENT ENOUGH TIME FOR EXAMINATION AND FIRST READING IN ITS FEBRUARY SESSION.

2.3 ACIER : VOLET INTERNE

A) VOLET SOCIAL

LA COMMISSION A ADOPTE UN MEMORANDUM DESTINE AU COMITE CONSULTATIF CECA DANS LEQUEL ELLE PRESENTE L'ENSEMBLE DES MESURES QU'ELLE ENTEND PRENDRE POUR ATTENUER OU COMPENSER LES CONSEQUENCES DES MESURES DE RESTRUCTURATION ET DE MODERNISATION. L'ENSEMBLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE LA COMMUNAUTE SERONT MOBILISES. LA COMMISSION PREVOIT DE CREER DES EMPLOIS NOUVEAUX EN FAVORISANT LES INVESTISSEMENTS DANS LES REGIONS A DOMINANTE SIDERURGIQUE, REDUIRE LE NOMBRE DES LICENCIEMENTS EN CONTRIBUANT AU FINANCEMENT DE PRE-RETRAITES OU DE CERTAINES MESURES DE REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL, READAPTATION ET REINSERTION DANS D'AUTRES ACTIVITES DES TRAVAILLEURS, COORDONNER ET STIMULER LES INITIATIVES LOCALES ET REGIONALES. (LES RESSOURCES NOUVELLES NECESSAIRES ONT ETE EVALUEES A 330 MIO ECUS EN SE BASANT SUR L'HYPOTHESE DE 150 000 PERTES D'EMPLOI NOUVELLES POUR LA PERIODE 83-86).

B) MESURES ANTI-CRISE

LE CONSEIL A MARQUE SON ACCORD SUR UN ELARGISSEMENT DE L'ANNEXE I DU TRAITE CECA AUX TOLES LAMINEES A FROID ET SUR LE PRINCIPE DE STATISTIQUES A FOURNIR PAR LES NEGOCIANTS SUR LEURS ECHANGES DE PRODUITS SIDERURGIQUES.

C) TAUX D'ABATTEMENT

LA COMMISSION A ARRETE DE MANIERE DEFINITIVE LES TAUX D'ABATTEMENT POUR LE 1ER TRIMESTRE. ELLE A MODIFIE LEGEREMENT LES TAUX ARRETES LE 2 DECEMBRE, MAIS SON ESTIMATION DU MARCHE EST EXTREMEMENT PESSIMISTE ET CES TAUX SONT LES PLUS SEVERES QUI AIENT JAMAIS ETE APPLIQUES DEPUIS QUE LE REGIME DES QUOTAS EXISTE. POUR LA PLUPART DES PRODUITS ILS SE SITUENT ENTRE 40 ET 50 0/0.

3. ELARGISSEMENT

3.1 PORTUGAL

LA 11EME SESSION AU NIVEAU MINISTERIEL S'EST TENUE A BRUXELLES LE 25 JANVIER. LA DELEGATION DE LA COMMUNAUTE A PRESENTE UNE DECLARATION CONCERNANT LE CHAPITRE DE L'AGRICULTURE ET DES DECLARATIONS CONCERNANT LES AFFAIRES SOCIALES, LE DROIT D'ETABLISSEMENT (INVESTISSEMENTS DIRECTS AU PORTUGAL) ET QUELQUES POINTS TECHNIQUES RESTANT A TRAITER DANS LES CHAPITRES UNION DOUANIERE ET CECA. SUR CETTE DERNIERE DECLARATION, UN ACCORD A PU ETRE CONSTATE. LA DELEGATION PORTUGAISE A PRESENTE DES DECLARATIONS SUR LES AFFAIRES SOCIALES ET LE DROIT D'ETABLISSEMENT, L'UNION DOUANIERE, ET UNE BREVE DECLARATION INTERIMAIRE SUR L'AGRICULTURE.

LES DEUX DELEGATIONS ONT EXPRIME LEUR SATISFACTION SUR L'AVANCEMENT GENERAL DES TRAVAUX ET LE FAIT D'AVOIR ENFIN OUVERT LE DOSSIER AGRICOLE. (CONCERNANT LES MECANISMES DE TRANSITION DANS L'AGRICULTURE, LA COMMUNAUTE S'EST RESERVE DE POURSUIVRE SES REFLEXIONS INTERNES ET DE FAIRE ULTERIEUREMENT DES PROPOSITIONS A CET EGARD DANS LE CAS OU CELA S'AVERERAIT NECESSAIRE).

3.2 ADHESION ESPAGNE

EN PREVISION DE LA REUNION QUI SE TIENT CE VEND. PROCHAIN AU NIVEAU DES SUPPLEANTS, LE CONSEIL A FIXE LA POSITION DE LA COMMUNAUTE SUR LA RELATION ENTRE LA "MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE EN MEDITERRANEE DE LA COMMUNAUTE ELARGIE" ET LES NEGOCIATIONS D'ADHESION AVEC L'ESPAGNE DANS LE CHAPITRE DES RELATIONS EXTERIEURES, MEME SI L'EXERCICE AU SUJET DE LA POLITIQUE MEDITERRANEE N'EST PAS LIMITE AUX CONSEQUENCES DE L'ELARGISSEMENT SUR LES RELATIONS

LE CONSEIL A DECIDE A CET EGARD :

EN CE QUI CONCERNE LES ACCORDS DE COOPERATION OU D'ASSOCIATION QUE LA COMMUNAUTE A CONCLUS AVEC CERTAINS PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN, LES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES DEVRONT ETRE INTENSIFIEES EN VUE D'EXAMINER LES DIFFICULTES QUI POURRAIENT RESULTER POUR EUX DE L'ELARGISSEMENT ET DE RECUEILLIR LES ELEMENTS D'ANALYSE ET D'APPRECIATION QU'ILS POURRAIENT FAIRE VALOIR".

IL A D'AUTRE PART PRECISE QUE "CES CONVERSATIONS SE DEROULERONT PARALLELEMENT AUX NEGOCIATIONS DE L'ELARGISSEMENT, DE TELLE SORTE QUE LE CONSEIL PUISSE DISPOSER, AVANT LA CONCLUSION DE CELLES CI, SUR LA BASE DE PROPOSITIONS CONCRETES DE LA COMMISSION ET EN CONSULTATION AVEC LES PAYS CANDIDATS, D'UNE VUE D'ENSEMBLE SUR LES PROBLEMES RENCONTRES ET SUR LES MESURES QUI POURRAIENT ETRE ENVISAGEES POUR Y REMEDIER EN VUE DE DEFINIR LES ORIENTATIONS POLITIQUES ET LES DECISIONS EVENTUELLES D'ADAPTATION DES ACCORDS DE COOPERATION OU D'ASSOCIATION QUI APPARAITRAIENT NECESSAIRES."

3.3 ESPAGNE : ACCORD 19700

LA COMMISSION A INFORME LE CONSEIL SUR LE DEROULEMENT DES PREMIERS CONTACTS QUI ONT EU LIEU AU NIVEAU GOUVERNEMENTAL ET DES EXPERTS ET QUI SE POURSUIVront DANS LA PERSPECTIVE DE LA PRESENTATION D'UN COMPLEMENT DE RAPPORT A LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL.

LES CONTACTS SE SONT AVERES DANS L'ENSEMBLE ASSEZ POSITIFS, NOTAMMENT EN MATIERE DE FISCALITE, MAIS DILATOIRES SUR LES ASPECTS ECONOMIQUES".

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 EC/US RELATIONS

A) US SALE OF WHEAT FLOUR TO EGYPT
RIGHT AT THE MOMENT OF THE FIRST ROUND OF EC/US AGRICULTURAL TRADE CONSULTATIONS IN WASHINGTON, PRESIDENT REAGAN ANNOUNCED THAT AN ADDITIONAL 250 MIO DOLLARS OF INTEREST-FREE DIRECT CREDIT OVER THE COMING YEAR WOULD BE MADE AVAILABLE, GIVING THE US THE POTENTIAL FOR ANOTHER 1 BILLION DOLLARS IN AGRICULTURAL EXPORT SALES.

THE ANNOUNCEMENT BY SECRETARY OF AGRICULTURE JOHN BLOCK ON JANUARY 18 OF AN ARRANGEMENT WITH EGYPT FOR THE SALE OF 1 MILLION METRIC TONS OF US WHEAT FLOUR OVER THE NEXT YEAR MUST PROBABLY BE VIEWED AS A FIRST ACTION UNDER THIS NEW SUBSIDIZED EXPORT POLICY. THE SALE, WHICH REPRESENTS ONE SIXTH OF THE ANNUAL WORLD TRADE OF WHEAT FLOUR WILL ALMOST DOUBLE TOTAL US FLOUR EXPORTS. THE SALE WILL TAKE PLACE SUBSTANTIALLY BELOW THE ALREADY DEPRESSED WORLD MARKET PRICE.

IN A NOTE VERBALE DELIVERED ON 20.1 THE COMMISSION HAS EXPRESSED ITS DEEP CONCERN AND HAS REQUESTED FULL INFORMATION ABOUT THE OPERATION. IN THE LIGHT OF FURTHER INFORMATION RECEIVED, THE COMMISSION HAS TAKEN THE FOLLOWING DECISIONS :

- IN THE CURRENT SERIES OF BILATERAL DISCUSSION ON AGRICULTURAL TRADE PROBLEMS, WHICH WILL RESUME IN BRUSSELS ON 10 FEBRUARY, THE COMMISSION SEES NO UTILITY IN PURSUING DISCUSSIONS ON US COMPLAINTS ON COMMUNITY WHEAT FLOUR EXPORTS.

- THE COMMISSION REITERATES ITS PROPOSAL TO CALL A MEETING OF THE 5 MAIN WHEAT EXPORTERS.

- THE COMMISSION WILL SEEK TO PREVENT ESCALATION INTO FURTHER ACTIONS OF A SIMILAR KIND BY EITHER PARTY.

B) MEETING IN ATHENS BETWEEN DELEGATIONS FROM THE EUROPEAN PARLIAMENT AND THE US CONGRESS (16 TO 19 JANUARY). THIS MEETING, ATTENDED BY AN EXCEPTIONAL NUMBER OF CONGRESSMEN, INCLUDING SEVERAL VERY INFLUENTIAL MEMBERS, HAS ALLOWED A VERY USEFUL DIALOGUE BETWEEN THE TWO SIDES. MAIN TOPICS DISCUSSED WERE : THE INTERNATIONAL MONETARY SITUATION, EAST-WEST RELATIONS AND THEIR COMMERCIAL IMPLICATIONS AND EC/US TRADE RELATIONS.

C) PRODUITS SIDERURGIQUES
LA PREMIERE REUNION DE CONSULTATION S'EST TENUE A BRUXELLES LES 20 ET 21 JANVIER DANS UNE EXCELLENTE AMBIANCE. LA DELEGATION US A EXPRIME SON APPRECIATION DEVANT L'AMPLEUR DU DISPOSITIF DE CONTROLE DE L'EXECUTION DE L'ACCORD MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTE.

PAR AILLEURS, LE CONSEIL A INVITE LA COMMISSION A ENTREPRENDRE DES SONDAGES AUPRES DE L'ADMINISTRATION US SUR LES PROCEDURES ENGAGEES AUX USA AU SUJET DE CERTAINES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES D'ACIERS SPECIAUX.

4.2 CANADA

LE VICE PREMIER MINISTRE, L'HONORABLE ALLAN J. MACEACHEN, ET LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP, ONT CO-PRESIDE LE 27 JANVIER LA SEME SESSION DU COMITE MIXTE DE COOPERATION CE/CANADA.

LES DEUX DELEGATIONS ONT PASSE EN REVUE LES ACTIVITES DE COOPERATION INDUSTRIELLE ET SCIENTIFIQUE ACCOMPLIES DEPUIS LA DERNIERE REUNION DE JUILLET 81' LE COMITE A NOTE AVEC SATISFACTION LES PROGRES ACCOMPLIS MAIS SOULIGNE QU'UN VASTE CHAMP RESTE OUVERT AU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET A LA SATISFACTION DES OBJECTIFS DE L'ACCORD-CADRE. LE COMITE A APPROUVE LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ANNEE A VENIR QUI S'ATTACHERA PARTICULIEREMENT A EXAMINER LE POTENTIEL DE COOPERATION DANS DES DOMAINES TELS QUE LES TRANSPORTS, LES SOURCES ALTERNATIVES D'ENERGIE, LES EQUIPE-

MENTS ECONOMES EN ENERGIE ET LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES. LA COOPERATION SERA EGALEMENT DEVELOPPEE EN MATIERE DE RECHERCHE, D'ENVIRONNEMENT ET DE SANTE ET SECURITE SUR LESLIEUX DE TRAVAIL.

LES DEUX DELEGATIONS ONT PROCEDÉ A UN ECHANGE DE VUES SUR UNE LARGE GAMME DE PROBLEMES MULTILATERAUX ET BILATERAUX, PARTICULIEREMENT DANS LE DOMAINE COMMERCIAL. AU PLAN BILATERAL, ONT ETE PLUS PARTICULIEREMENT EVOQUES L'ACCORD DE PECHE, LES IMPORTATIONS EUROPEENNES DE PEaux DE PHOQUES ET L'ETAT GENERAL DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LA COMMUNAUTE. ELLES ONT SOULIGNE LA NECESSITE DE RESOUDRE LES DIFFERENDS COMMERCIAUX EN SE CONFORMANT STRICTEMENT AU GATT.

LE COMITE EST CONVENU DE SE REUNIR A NOUVEAU A OTTAWA, DEBUT 84.

4.3 GROENLAND

MARDI, A LA DEMANDE DU GOUVERNEMENT DANOIS, LE CONSEIL A INVITE LE COREPER A ENTREPRENDRE L'EXAMEN DE L'AVIS DDE LA COMMISSION, DES SA RECEPTION, EN VUE DE PREPARER UN PREMIER DEBAT D'ORIENTATION A SON NIVEAU LORS DE SA PROCHAINE SESSION.

LA COMMISSION A ENTRETEMPS ACHEVE SES DELIBERATIONS SUR LE STATUT DU GROENLAND. DEFINT AUX VOEUX EXPRIMES PAR LES GROENLANDAIS, LE GOUVERNEMENT DANOIS A DEMANDE UNE MODIFICATION DU TRAITE EN SORTE QUE LE GROENLAND CEGSE D'ETRE PARTIE INTEGRANTE DE LA COMMUNAUTE TOUT EN MAINTENANT CERTAINS LIENS AVEC CELLE-CI EN MATIERE COMMERCIALE ET EN MATIERE D'ASSISTANCE FINANCIERE. LA COMMISSION S'EST PRONONCEE EN FAVEUR DE L'ADOPTION D'UN STATUT FONDE SUR DES AVANTAGES RECIPROQUES. EN MATIERE DE PECHE NOTAMMENT, ET SUR LE MAINTIEN D'UNE AIDE FINANCIERE ET TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE.

4.4 RELATIONS ECONOMIQUES EST/OUEST

DANS LE CADRE DES DIVERSES DISCUSSIONS ENTRE PAYS INDUSTRIALISES, LA COMMISSION A TRANSMIS LE 20 JANVIER UNE COMMUNICATION AU CONSEIL CONCERNANT LES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES AVEC LES PAYS DE L'EUROPE DE L'EST. CE DOCUMENT CONFIDENTIEL PORTE AVANT TOUT SUR UNE ANALYSE FACTUELLE DE CES RELATIONS ET DES SUGGESTIONS PROCEDURALES ULTERIEURES. LE COREPER EN A ETE SAISI POUR DECIDER RAPIDEMENT DE LA SUITE QUI LUI SERA RESERVEE.

4.5 TURQUIE

LA COMMUNAUTE CONTINUE DE RECHERCHER DES SOLUTIONS AUX PROBLEMES QUI SE POSENT AVEC LA TURQUIE POUR SES EXPORTATIONS DE TEXTILES ET DU FAIT DES MESURES COMMERCIALES FRAPPANT LES PRODUITS DE LA COMMUNAUTE.

LA PRESIDENCE S'EFFORCE PARALLELEMENT D'EVALUER L'ENSEMBLE DU CONTENTIEUX DES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA COMMUNAUTE ET LA TURQUIE. M. GENSCHER DEVRAIT A CET EFFET RENCONTRER LUNDI PROCHAIN A BONN SON HOMOLOGUE TURC, M. TURKMEN.

4.6 ASIE

BANGLADESH

DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE COOPERATION COMMERCIALE, LA COMMISSION MIXTE CEE/BANGLADESH S'EST REUNIE DU 21 AU 23 JANVIER A DHAKA. ELLE A ELABORE UN NOUVEAU PROGRAMME DE PROMOTION COMMERCIALE ET PASSE EN REVUE LES DIVERS DOMAINES DE L'AIDE COMMUNAUTAIRE. EN MATIERE D'AIDE ALIMENTAIRE, UN APPEL A ETE ADRESSE A LA CEE POUR LA LIVRAISON RAPIDE DE 100 000 T DE CEREALES AU TITRE DU PROGRAMME 1983. DES PROJETS D'AIDE ALIMENTAIRE OU RURALE SERONT APPROFONDIS ET LA COMMISSION A EU UN ECHANGE DE VUES SUR LES PERSPECTIVES DE COOPERATION DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL, Y COMPRIS L'ENERGIE.

SRI LANKA

LA REUNION ANNUELLE DE LA COMMISSION MIXTE CEE/SRI LANKA S'EST TENUE AU SRI LANKA DU 26 AU 27 JANVIER. OUTRE L'ADOPTION DU PROGRAMME DE PROMOTION COMMERCIALE POUR 1983, LA COMMISSION MIXTE S'EST PENCHEE SUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EUROPEENS AU SRI LANKA ET A ENREGISTRE AVEC SATISFACTION LA COOPERATION ACCRUE DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE. LA COMMISSION MIXTE A EGALEMENT PASSE EN REVUE LE PROGRAMME DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT RURAL.

4.7 ACIER : VOLET EXTERNE

CINQ ARRANGEMENTS ONT ETE DEJA APPROUVES PAR LE COREPER AVEC L'AUTRICHE, LA SUEDE, LA COREE DU SUD, LA BULGARIE ET LA HONGRIE.

QUATRE ONT ETE PARAPHEES OU SONT EN VOIE DE L'ETRE : FINLANDE, NORVEGE, POLOGNE ET TCHECOSLOVAQUIE.

LES SERVICES DE LA COMMISSION CONTINUENT LES CONSULTATIONS AVEC LES AUTRES PAYS EN VUE DU RENOUELEMENT DE L'ARRANGEMENT POUR 1983. ILS ONT ENTREPRIS DES CONTACTS EXPLORATOIRES AVEC DE NOUVEAUX PAYS TELS QUE L'ARGENTINE, L'AFRIQUE DU SUD, LE VENEZUELA ET LE BRESIL (POUR DES PRODUITS AUTRES QUE LA FONTE) EN VUE DE LA CONCLUSION EVENTUELLE D'ARRANGEMENTS.

4.8 GATT : APPAREILS DE REPRODUCTION DU SON

LA COMMISSION AVAIT PRESENTE AU CONSEIL UNE PROPOSITION POUR OUVRIR DES NEGOCIATIONS AU GATT AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII AFIN D'AUGMENTER LE DROIT DE DOUANE SUR LES TOURNE DISQUES A LA SER DE 9,5 0/0 A 19 0/0.

IL S'AGIT D'AUGMENTER LE DROIT PENDANT 5 ANS AFIN DE PERMETTRE A L'INDUSTRIE COMMUNAUTAIRE, QUI A MIS AU POINT CETTE TECHNOLOGIE NOUVELLE, DE RESISTER A LA CONCURRENCE JAPONAISE QUI DOMINE LE MARCHÉ DE LA 'HI-FI'. L'INVENTEUR COMMUNAUTAIRE AVAIT DU VENDRE DES LICENCES AUX JAPONAIS AFIN D'AVOIR UNE NORME UNIQUE (CF. DIFFERENTES NORMES DANS LE SECTEUR DES MAGNETOSCOPES). L'ALLEMAGNE, SOUTENUE PAR LE DANEMARK, S'EST OPPOSEE POUR LE MOMENT A LA PROPOSITION EN RAISON DU CARACTERE DE PRECEDENT QUE CELA POURRAIT CREER ET A SOUHAITE PLUS D'ELEMENTS SUR LA COMPENSATION.

EN L'ABSENCE DE MANDAT DU CONSEIL, LA COMMISSION A INSISTE AUPRES DU COREPER SUR LA NECESSITE D'OUVRIR DES DISCUSSIONS DANS LE GATT SUR BASE D'UNE NOTIFICATION AU GATT, A DEFAUT DE QUOI ELLE NE POURRAIT FAIRE DES PROGRES SUR CETTE AFFAIRE.

4.9 FAIM DANS LE MONDE

DANS LE CONSEIL, LE MINISTRE COLOMBO A FAIT PART DE L'INTENTION DU GOUVERNEMENT ITALIEN D'ORGANISER A ROME AVANT LA FIN 1983 UNE REUNION MINISTERIELLE AFIN D'EXAMINER LES STRATEGIES LIEES AUX PROBLEMES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES PAYS DU TIERS MONDE. IL A PLAIDE POUR L'ELABORATION D'UNE POSITDON COMMUNE DES DIX AVANT UNE RENCONTRE ENTRE PAYS DONATEURS.

4.10 CNUCED VI

LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ONT TENU A MARQUER PAR UNE DECLARATION SPECIFIQUE L'IMPORTANCE POLITIQUE PARTICULIERE ATTACHEE PAR LA COMMUNAUTE A LA CNUCED VI (BELGRADE-JUIN 83) EN TANT QU'EVENEMENT MAJEUR DU DIALOGUE NORD/SUD ET LA NECESSITE POUR LA COMMUNAUTE D'Y JOUER UN ROLE AUSSI CONSTRUCTIF QUE POSSIBLE DES LES TRAVAUX PREPARATOIRES QUI VIENNENT D'ETRE ENTAMES. A CETTE OCCASION, M. PISANI A INSISTE AUPRES DES ETATS MEMBRES POUR QUE LES PROCEDURES DE RATIFICATION DU FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE SOIENT ACCELEREES.

4.11 AIEA : CONTROLE DE SECURITE

LE RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE VERIFICATION CONCLUS PAR EURATOM ET SES ETATS MEMBRES AVEC L'AIEA, APPROUVE PAR LA COMMISSION LE 26 JANVIER, COMPORTE UN APERCU HISTORIQUE PORTANT NOTAMMENT SUR LES DIFFERENCES ENTRE LE CONTROLE EURATOM ET CELUI DE L'AIEA, SUR LES TRAITES SPECIFIQUES DE CES ACCORDS, AINSI QUE SUR CERTAINS ENGAGEMENTS SPECIAUX PROVISOIRES INTERVENUS ENTRE LA COMMUNAUTE ET L'AIEA PENDANT LA PERIODE 77/80. LE RAPPORT, TOUT EN SOULIGNANT L'ACQUIS CONSIDERABLE DANS L'ETAT DE MISE EN OEUVRE DE CES ACCORDS, INDIQUE LES PROBLEMES QUI SONT APPARUS AU FUR ET A MESURE QUE LEUR MISE EN OEUVRE PROGRESSAIT AINSI QUE LES PROCEDURES INSTITUTEES EN VUE DE LEUR SOLUTION.

x 5. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

5.1 RELATIONS INTERINSTITUTIONNELLES

EN MARGE DU DERNIER CONSEIL, LES MINISTRES DES A.E. ONT RENCONTRE LE 24 LA COMMISSION ET LE BUREAU ELARGI DU PARLEMENT. LA RENCONTRE A ETE CARACTERISEE PAR SON CLIMAT DETENDU.

DANS SON DISCOURS INTRODUCTIF, LE PRESIDENT GENSCHER A RAPPELE LES POINTS DE CONSENSUS DEJA ATTEINTS PAR LES DIX SUR L'INITIATIVE GERMANO-ITALIENNE D'ACTE EUROPEEN, NOTAMMENT : LE RENFORCEMENT DES COMMUNAUTES ET DE LA COOPERATION POLITIQUE (NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE), COHESION RENFORCEE DES COMMUNAUTES ET DE LA COOPERATION POLITIQUE SOUS L'EGIDE DU CONGEIL EUROPEEN ET INSERTION DE LA COOPERATION CULTURELLE ET JURIDIQUE DANS CE CADRE, RENFORCEMENT DE LA PRESIDENCE (QUI ASSURE LE SECRETAIRAT DE LA COOPERATION POLITIQUE) ET AFFIRMATION DU ROLE DE LA COMMISSION ET DE LA COUR DE JUSTICE.

CONSTATANT QU'AUCUN ACCORD N'EXISTAIT ENCORE SUR LE ROLE DE L'ASSEMBLEE ET LA PROCEDURE DE DECISION DU CONSEIL, M. GENSCHER A PROPOSE DE CONCENTRER LES PROCHAINES REFLEXIONS SUR :

- LA PARTICIPATION DE L'ASSEMBLEE AUX ACCORDS INTERNATIONAUX,
- LA PROCEDURE DE CONCERTATION ENTRE ASSEMBLEE ET CONSEIL, (SUR LAQUELLE LE PARLOENT PROPOSE UNE AMELIORATION DE LA METHODE PAR LA CREATION DE "GROUPES DE CONTACT" AUXQUELS PARTICIPERAIENT DES REPRESENTANTS DES TROIS INSTITUTIONS),
- LA PARTICIPATION DE L'ASSEMBLEE A LA DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION,
- LA PRISE EN CONSIDERATION DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE.

SUR L'AUTRE THEME DE LA RENCONTRE, LA PROCEDURE ELECTORALE UNIFORME, LE PRESIDENT GENSCHER N'A PU QU'EXPRIMER LE REGRET DU CONSEIL POUR SON IMPOSSIBILITE DE REALISER CET OBJECTIF EN TEMPS UTILE POUR LES ELECTIONS DE 1984.

ENFIN, LE PRESIDENT DANKERT S'EST REFUSE A ENGAGER UN DEBAT DE FOND SUR LE CONFLIT BUDGETAIRE QUI DOIT ETRE TRAITE DANS UN CADRE APPROPRIE (SUPRA PARA 2.2)

5.2 DELEGATION DE NEW DELHI

LA COMMISSION A NOMME MANFREDO MACIOTI CHEF DE LA NOUVELLE DELEGATION QUE LA COMMISSION INSTALLERA EN INDE DANS LES PROCHAINS MOIS. (AGE DE 52 ANS, MANFREDO MACIOTI EST ENTRE EN 1958. A EURATOM APRES DE NOMBREUSES ANNEES A LA DELEGATION A LONDRES, IL A ETE NOMME EN 1973 DIRECTEUR A LA DG XII ET A ENSUITE DIRIGE LA DELEGATION EN AMERIQUE LATINE).

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

64215 EURCOM UW
64215 EURCOM UWXXXXX
?????
VIA WUI A